

## Site Natura 2000 « Herbages et cultures autour du lac du Der » (FR2112002)



- ◆ Zone de Protection Spéciale (ZPS) ⇒ Directive Oiseaux
- ◆ **Région** : Grand Est
- ◆ **Département** : Marne
- ◆ **Communes** : Arrigny, Drosnay, Giffaumont-Champaubert, Châtillon-sur-Broué, Gigny-Bussy, Hauteville, Landricourt, Outines, Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, Saint-Rémy-en-Bouzemont-Saint-Genest et Isson
- ◆ **Surface** : 2169 ha

### Description du site

Localisée en Champagne humide, la ZPS « Herbages et cultures autour du lac du Der » est incluse dans un vaste secteur reconnu pour sa grande richesse écologique. Ce site a principalement été créé pour conserver les milieux agricoles d'intérêt que sont les herbages accueillant une avifaune nicheuse remarquable et offrant des zones de gagnages indispensables aux milliers de migrateurs et hivernants ayant choisi le lac du Der-Chantecoq, comme refuge. L'exemple le plus emblématique concerne les **Grues cendrées** qui utilisent le lac comme dortoir et s'alimentent dans les parcelles agricoles environnantes la journée. Les contours du site ont ainsi été définis afin de prendre en compte les secteurs en herbes les plus importants. L'agriculture occupe donc une surface importante de la ZPS (65%).



Le reste de la superficie du site est principalement constitué de surfaces boisées (23%) et de zones humides, notamment d'étangs. Cette mosaïque de milieux permet ainsi à cette ZPS d'accueillir au moins 95 espèces d'oiseaux dont 38 sont répertoriées à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

### Enjeux et usages du site



L'enjeu majeur sur ce site est la préservation du paysage agricole bocager (prairies bordées de haies) caractéristique de la Champagne Humide. Bien que le recouvrement par les herbages reste important (638 ha) sur la ZPS, celles-ci ont déclinées ces dernières années au profit des cultures (703 ha). En outre, la mise en culture des herbages, lié à l'abandon de l'élevage, s'accompagne, bien souvent, de la destruction de haies et du drainage des parcelles (perte des caractéristiques humides du sol). Cette modification du paysage est particulièrement néfaste aux espèces typiques de ces milieux comme la **Pie-grièche écorcheur**. L'intensification des pratiques de gestion des prairies (fertilisation, fauche précoce) réduit également l'intérêt de ces habitats pour la biodiversité.

Les zones forestières, en particulier quand elles se trouvent en interface avec les milieux herbagers ou humides (étangs) présentent également un intérêt pour la conservation d'oiseaux, comme par exemple le **Pic mar** ou le **Millan noir**. Globalement sur le site, l'état de conservation de ces espèces des milieux forestiers est jugé comme bon. Concernant l'activité sylvicole, l'enjeu est avant tout d'encourager des pratiques forestières respectant les cycles biologiques (pas de travaux pendant la période de reproduction), favorisant des forêts mûres et conservant des arbres morts et sénescents.



Blongios nain © J-P. FORMET

La présence de nombreux étangs (15) sur la ZPS et la proximité du lac du Der donne à ce site une importance particulière quant à l'accueil et la conservation de nombreuses espèces d'oiseaux fréquentant ces milieux. Cet enjeu est particulièrement fort pour les espèces nichant dans les ceintures de végétation (roselières) des pourtours et queues d'étangs, comme le **Blongios nain**, la **Marouette ponctuée**, ou encore le **Busard des roseaux**. Les activités humaines réalisées sur ces étangs conditionnent fortement la qualité et l'intérêt pour les oiseaux de ces ceintures végétales. Aussi de nombreuses mesures sont proposées afin de conserver une bonne qualité et des niveaux d'eau favorables à la reproduction de ces espèces.

### Principales orientations de gestion

Milieux concernés	Objectifs opérationnels	Exemples de mesures de gestion prévues au Document d'Objectifs
Milieux ouverts : bocage, herbages, haies	Promouvoir des pratiques agricoles conciliant rentabilité économique et richesse écolo-	Reconversion des cultures en herbages
		Gestion extensive des prairies pâturées
		Mise en place de fauches tardives sur les prairies de fauche
	Encourager la conservation des éléments paysagers d'importance majeure	Création, conservation et entretien de haies
Milieux humides : étangs	Conservier et améliorer l'attractivité des habitats d'espèces liés aux étangs	Création et entretien de mares
		Favoriser et conserver des arbres isolés dans les prairies
		Réouverture des formations végétales hygrophiles envahies par les ligneux
	Conservier une bonne qualité de l'eau des étangs	Création de trouées et chenaux internes dans les roselières
		Empêcher l'envahissement par les espèces exotiques envahissantes
		Réaliser des assecs prolongés « décennaux »
Milieux forestiers	Gérer les niveaux d'eau en faveur des habitats et des espèces présents	Favoriser une gestion piscicole extensive
		Améliorer le fonctionnement hydraulique des étangs afin de pouvoir contrôler les niveaux d'eau
		Mettre en place un règlement des niveaux d'eau
Milieux forestiers	Conservier et améliorer l'attractivité des habitats d'espèces liés aux boisements	Favoriser les essences autochtones, leur diversité et le sous étage forestier
		Favoriser les lisières forestières favorables à l'avifaune avec des grands arbres
		Préserver les arbres morts et sénescents

### Pour plus d'informations

Cette fiche synthétise les principaux éléments du DOCOB téléchargeable à : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/lac-du-der-a17448.html>.

#### Contacts :

Office Français de la Biodiversité (Animateur Natura 2000) : [resder@ofb.gouv.fr](mailto:resder@ofb.gouv.fr) - 03 26 73 82 68

Direction Départementale des Territoires de la Marne : [ddt-seepr@marne.gouv.fr](mailto:ddt-seepr@marne.gouv.fr)

Sources d'informations : <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r198.html>

#### Soutiens financiers :



« Animation de 10 sites Natura 2000 » est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le FEDER